DLP 18-5-78432310

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION *"des Pays de la Loire"*

Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

ABONNEMENT ANNUEL : ~~50 F.~~ 60 F.

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX

Téléphone n° 66.21.32 Poste 571

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant P. JOURNET - N° 534 A.D.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER - Des taches, localement nombreuses, sont apparues sur poiriers, et d'autres doivent apparaître, jusqu'à la fin Mai, sur poiriers et sur pommiers. D'autre part, les projections d'ascospores demeurent abondantes. Le risque d'attaque par les tavelures continue d'être très élevé. Les arboriculteurs doivent donc terminer très rapidement le traitement conseillé dans le bulletin du 2 Mai, pour le début de cette semaine, d'autant plus que le traitement précédent a été éliminé par les pluies.

Les arboriculteurs doivent continuer de se méfier des tavelures qui manifestent une virulence beaucoup plus forte qu'au cours des années antérieures. Si ce dernier traitement se trouvait éliminé par les pluies, il devrait être immédiatement renouvelé.

OIDIUM DU POMMIER - Les manifestations de cette maladie sont encore rares, mais les conditions climatiques lui sont devenues plus favorables. Il y a donc également lieu de s'en méfier, et sur les variétés sensibles de pommier, de profiter du traitement anti-tavelure pour assurer la protection contre l'oïdium.

BOTRYTIS DU POMMIER - Depuis plusieurs années, on constate localement, sur certaines variétés, une recrudescence des attaques de Botrytis au niveau de l'oeil des jeunes fruits. Dans les vergers où des attaques de cette nature ont été constatées au cours des années antérieures, le traitement anti-tavelure pourra être exécuté avec un fongicide également actif contre le Botrytis, sur les variétés arrivant en fin de floraison.

ARAIGNEE ROUGE - Dans les rares vergers où les oeufs d'hiver sont nombreux, on pourra profiter du prochain traitement anti-tavelure pour combattre cet acarien.

PUCERONS - L'activité de ces insectes demeure très faible.

PSYLLES DU POIRIER - L'activité des psylles demeure également faible. Il n'y a absolument pas lieu de renouveler le traitement conseillé par la Station.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER - La protection doit être renouvelée.

VIGNE

ARAIGNEE ROUGE - Les infestations sont très faibles et il n'y a pas lieu d'intervenir.

MILDIOU - Il est rappelé que pour éviter la formation des foyers primaires, il y a lieu d'assurer un bon écoulement de l'eau et d'éliminer les pousses basses. Ces mesures sont très importantes cette année, compte-tenu de la présence de germes hivernants nombreux.

....



MILDIOU DE LA VIGNE

Depuis de très nombreuses années, la Station d'Avertissements Agricoles organise un concours de détection des foyers primaires du Mildiou de la vigne, dans le but de dépister les premières manifestations de la maladie, de suivre son évolution et, en conséquence, de recommander les traitements qui s'imposent.

En effet, le Mildiou se conservant dans les feuilles tombées au sol, il est très important de repérer, à temps, les foyers où apparait la maladie, et d'où elle s'étend à l'ensemble du vignoble. Il est également très utile de les détruire précocement.

Compte tenu du développement important du mildiou en 1977, les formes hivernantes sont abondantes et le risque de formation de foyers primaires est relativement élevé.

Actuellement, les conditions climatiques sont propices à l'apparition de la maladie dans les vignobles où la végétation est suffisamment développée, en particulier en Vendée.

La Station d'Avertissements Agricoles porte toujours un intérêt considérable au dépistage des premières taches de mildiou. En effet, si les foyers sont très rares au printemps ou s'ils ne se forment pas, elle peut repousser, en toute sécurité, l'application des premiers traitements, ce qui se traduit par des économies substantielles. Par contre, si le mildiou se manifeste tôt, des interventions précoces peuvent être nécessaires.

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Les mêmes observations sont valables pour le mildiou de la pomme de terre.

REGLEMENT DU CONCOURS

Une prime de 50 francs sera attribuée à la première personne de chacun des départements dépendant de la Station qui enverra les premières taches de mildiou de la vigne ou de la pomme de terre, et une prime de 30 francs à la deuxième.

Précautions à prendre au moment de l'envoi - L'expédition devra être faite sous pli cacheté et affranchi à : Station d'Avertissements Agricoles des Pays de la Loire, Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - 49043 ANGERS CEDEX.

L'envoi aura son maximum de chances d'arriver en parfait état, s'il est fait dans un petit paquet et si les feuilles sont enveloppées dans un peu de mousse ou de coton hydrophile légèrement humide. L'emploi des sacs en matière plastique est préférable pour les feuilles de vigne, il est déconseillé pour les feuilles de pomme de terre.

L'envoi devra être accompagné de renseignements qui pourront être consignés sur une formule du modèle ci-dessous :

Nom : ....
Prénom : ....
Adresse : ....
Lieu de la découverte de la tache de mildiou : ....
Date : ....

Mildiou de la pomme de terre

Variété attaquée : ....
Importance de l'attaque : ....
Traitements effectués : ....

Mildiou de la vigne

Age de la vigne : ....
Situation de la feuille sur la souche (1ère, 2ème, etc) ....
Situation du vignoble :
coteau : ....
plaine : ....
cuvette : ....
Importance de l'attaque : (nombre de taches découvertes) : ....
Cépage : ....

Le Chef de la Circonscription phytosanitaire
"PAYS DE LA LOIRE"

TIRAGE DU 11 MAI 1978

G. RIBAULT.